

Message Royal aux pèlerins

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Honorables pèlerins.

Partant du souci de Notre Majesté d'entourer de Notre haute et bienveillante sollicitude, tous les rites et les dogmes de l'Islam, dont le pèlerinage à la Mecque, et fidèle que Nous sommes à la tradition louable que Nos Vénérés Aïeux ont instaurée en la matière, Nous vous adressons, chers pèlerins, le Présent Message Royal dans lequel Nous exposons, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, Défenseur de la foi et Protecteur de la communauté des croyants, ce qu'il est de Notre devoir de vous rappeler en pareilles circonstances. Nous vous y prodiguons également Nos conseils pour vous permettre d'accomplir l'un des devoirs les plus exaltants de la religion islamique. Vous aurez ainsi le bonheur de vous en acquitter par la grâce de Dieu, qui vous en a assuré les moyens et vous a promis de vous en offrir la meilleure rétribution en retour.

Vous voilà sur le point de quitter la chère patrie à destination des Lieux Saints, terre de la Révélation, berceau de l'apostolat islamique, et site de la demeure sacrée de Dieu, la première à avoir été érigée pour célébrer le culte du Dieu un et unique. Vous allez quitter votre pays pour vous rendre dans ces lieux saints, imprégnés que vous êtes d'une foi pure et profonde, animés d'un fervent sentiment de recueillement, et motivés par le dessein sincère de vous acquitter de l'un des plus nobles devoirs de l'Islam, outre le souhait ardent et enthousiaste de vous recueillir sur la tombe du meilleur des hommes, Notre Aïeul le Prophète Mohammed, paix et prière sur lui.

Dieu a érigé cette obligation en pratique cultuelle suprême qui couronne le cheminement de toute une vie, et l'a hissée en acte conclusif et ultime de tout le parcours initiatique religieux. Il a même fait de la rétribution qui en découle, la plus conséquente de toutes, eu égard au caractère extrêmement éprouvant de ce rite cultuel, ainsi qu'à l'état de dépouillement observé en la circonstance pour adorer Dieu. En effet, les pèlerins sont tenus de se départir de tout objet cousu ou épousant les contours du corps, et de se draper de la tenue de l'Ihram (pèlerinage). Outre le sentiment d'unité et d'égalité absolue entre les musulmans qu'il inspire, la sobriété de cet habit symbolise l'impératif de soumission au Seigneur et incline naturellement à songer au Jour du Jugement dernier.

Par ailleurs, outre la double obligation de renoncer aux plaisirs et à toute forme de jouissance et de s'en tenir, en la circonstance, au strict minimum, les pèlerins ont le devoir d'invoquer le Seigneur en multipliant les incantations à Sa gloire, et de conforter en soi le sentiment de crainte révérencielle envers le Tout-le Puissant, car c'est là la meilleure nourriture spirituelle qui soit, comme le souligne le Verbe Divin : " Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de libertinage et de disputes, durant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites. Emportez des provisions de voyage , mais, vraiment, la meilleure provision, de voyage est la crainte révérencielle de Dieu ".

Pendant que vous accomplirez ce noble devoir religieux, ayez le souci, que Dieu vous garde, d'utiliser votre temps à bon escient en multipliant les actes de piété qui vous rapprochent du Seigneur. Faites autant de circumambulations que possible autour de la Demeure Sacrée de Dieu et de la Sainte Kaaba, en scandant les incantations les plus ferventes et en accomplissant les prières collectives et autres actes surrogatoires. Abstenez-vous de tout ce qui pourrait vous acculer à la dispute, à la polémique, à la perversité et à la désobéissance vis-à-vis de Dieu, car c'est ainsi que vous atteindrez la finalité pour laquelle cette pratique cultuelle a été édictée et énoncée dans le Hadith du Prophète, prière et salut sur Lui : " Quiconque a accompli le pèlerinage sans dispute et sans libertinage, sera exempt de ses péchés, comme au premier jour de sa naissance ".

Si vous y mettez toute la bonne foi qu'il faut, que vous vous attachiez à accomplir convenablement tous les rites et devoirs inhérents au pèlerinage et à la omra, et que vous vous en tenez à toutes les traditions y afférentes et autres actes souhaitables en la matière, nous pourrions ensemble espérer que Dieu agréera votre pèlerinage et exaucera pour vous la promesse qu'Il a faite à Ses fidèles croyants, par le biais de Son vénéré Prophète, paix et salut sur lui, qui dit dans son Hadith : " un pèlerinage bien accompli n'a d'autre récompense que le paradis".

Prenez, donc, que Dieu vous garde, la juste mesure de ces commandements et soyez réceptifs aux enseignements religieux et aux précieux conseils que vous dispenseront nos oulémas et nos savants chargés de vous encadrer. Attachez-vous aussi à tirer le meilleur parti des bonnes conditions de prise en charge et de séjour que le Ministère des Habous et des Affaires islamiques du Gouvernement de Notre Majesté vous a assurées afin que vous puissiez vous acquitter au mieux de vos rites. Faites également preuve de discipline et de rigueur partout où que vous vous trouverez. A cet égard, Nous rendons hommage à ce ministère pour ses efforts inlassables en vue de mettre en Œuvre, de façon optimale, le plan rigoureux de mise à niveau et de réforme du champ religieux en général, ainsi que des conditions d'accomplissement des devoirs religieux et de pratique d'autres rites cultuels, en particulier.

En ces lieux saints où vous vous mêlerez à des milliers de musulmans venus de tous les coins du Monde islamique, ayez constamment à l'esprit que vous faites partie intégrante de la Oumma islamique, que Dieu a érigée en nation du juste milieu, appelant à l'accomplissement de tout acte bénéfique et charitable, défendant toute pratique illicite et condamnable et prêchant les valeurs de paix, de tolérance et d'entraide. Faites-les, donc, vôtres, ces nobles idéaux, observez une bonne conduite les uns envers les autres et attachez-vous aux principes de fraternité, de connaissance mutuelle saine, de concorde et d'échange de conseils. Car, c'est là le but ultime assigné à cet imposant rassemblement islamique, ainsi que la finalité suprême que recherche notre religion à travers ses multiples dispositions, et qui trouve son incarnation, notamment, dans le dogme du pèlerinage. Ne perdez pas de vue que là où vous allez vous rendre, vous serez les ambassadeurs d'un pays pétri d'histoire, en l'occurrence notre cher Maroc, connu pour son attachement à la religion islamique qui prône la tolérance et la voie du juste milieu, ainsi qu'à la sunna édifiante du Prophète, dont seul un damné pourrait s'écarter. Ne vous départez pas non plus de ce qui fait la particularité de Notre peuple fidèle, à savoir l'attachement aux valeurs d'unité, de concorde, de solidarité et d'entente symbiotique, ainsi que le rejet des velléités d'extrémisme, de démembrement, de violence et de division.

Soyez, donc, pour votre pays des ambassadeurs dignes de sa civilisation, de sa culture, ainsi que de l'esprit du juste milieu et de l'idéal unitaire, dont il se réclame. Honorables pèlerins.

Ainsi que vous le savez, depuis que Dieu Nous a confié la charge de conduire Notre peuple fidèle, Nous n'avons ménagé aucun effort pour veiller sur les affaires religieuses du pays. Nous avons toujours attaché la plus haute importance à la vie spirituelle de la nation, inculquant à nos citoyens les principes de haute moralité, leur assurant les conditions propices à l'émergence d'un climat religieux sain, et oeuvrant à l'avènement d'une renaissance islamique fondée sur les valeurs de modération, de tolérance et d'ouverture.

A cet égard, Nous avons oeuvré sans cesse pour permettre à celles et à ceux parmi Nos fidèles sujets qui en ont les moyens, d'accomplir le devoir du pèlerinage. En effet, Nous avons constamment donné Nos instructions à Notre ministre des Habous et des Affaires islamiques pour qu'il mette tout en oeuvre afin d'assurer les conditions propices à l'accomplissement du rite du pèlerinage, de veiller à l'encadrement matériel et moral de nos pèlerins, et de dépêcher le personnel médical et religieux nécessaire pour les accompagner et leur assurer les services dont ils pourraient avoir besoin une fois établis dans les lieux saints, de sorte qu'ils puissent disposer d'un logement décent, un encadrement médical efficient, un accès régulier aux soins, une prise en charge religieuse conséquente et une parfaite organisation administrative. Tout cela est d'autant plus nécessaire qu'il y a un besoin pressant, pour les hôtes du Seigneur, d'agir dans l'ordre et la discipline et de faire preuve de tolérance, d'indulgence et de volonté de communion.

A cet égard, Nous recommandons aux pèlerins que vous êtes de vous conformer, comme il se doit, à toutes les instructions relatives à l'organisation des rites du pèlerinage, notamment celles qui s'inscrivent dans le cadre des dispositions prises par les autorités compétentes au Royaume d'Arabie saoudite frère, conformément aux orientations judicieuses de Notre très Cher et Vénérable Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz, que Dieu le garde et lui accorde longue vie. De fait, le Roi Abdullah place en tête de ses préoccupations l'obligation d'être au service des hôtes du Seigneur, ainsi que le devoir d'entourer les deux Lieux Saints de tous les égards révérencieux qui leur sont dus. Puisse Dieu le rétribuer de la plus belle des manières, en récompense de tous les services qu'il a rendus à l'islam et aux musulmans.

Honorables pèlerins.

Une fois vos rites accomplis et vos objectifs atteints, invoquez les bienfaits que Dieu vous a accordés, notamment en vous rangeant au nombre des fidèles croyants, comblés de Son infinie miséricorde et de Ses larges rétributions. Ayez une pensée pour la grandeur de votre prophète, - paix et salut sur lui -, par lequel Dieu a parachevé le processus de transmission du message religieux, et dont le Tout-Puissant a fait le sceau des prophètes et des messagers. Recueillez-vous donc sur sa tombe et imprégnez-vous de la senteur du jardin où elle gît, et rappelez-vous le statut hautement privilégié qui est le sien auprès de Dieu le Tout-Puissant. Priez sur lui et saluez-le autant que faire se peut, et soyez-en doublement rétribués aux yeux du Seigneur, car le Prophète, prière et salut sur lui, avait dit que quiconque prie sur lui une fois, est béni dix fois plus par Dieu.

Remémorez-vous, en ces vénérables lieux, le devoir qui vous incombe de prier pour Votre Roi, Amir Al-Mouminine, qui veille à votre bien-être, à l'unité de votre religion et de votre patrie, ainsi qu'à la stabilité de votre pays, à sa sécurité, à son développement et à sa prospérité. Priez le Très-Haut de Nous assurer en permanence de Son soutien, de guider constamment Nos pas, et de Nous combler de Son infinie assistance. Puisse-t-Il continuer à Nous couvrir, ainsi que Notre peuple, de Ses bienfaits, manifestes et occultes. Que Dieu Nous comble en la personne de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale le Prince Moulay El Hassan, ainsi que de l'ensemble des membres de Notre Famille Royale Chérifienne. Priez aussi pour que le Tout-Puissant couvre de Son infinie miséricorde Notre Vénéré Grand-Père et Notre Auguste Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu ait Leurs âmes, et ce, en récompense de toutes les oeuvres éminentes et les grandes réalisations qu'ils ont accomplies pour le Maroc et pour son peuple vaillant. Puisse-t-Il aussi assurer à notre pays Sa divine et sécurisante protection.

Implorons enfin le Très-Haut de vous garder sains et saufs, à l'aller comme au retour, d'agrèer votre pèlerinage et de rétribuer les rites et les efforts que vous avez accomplis.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wa barakatouh".